

CONSEIL D'ADMINISTRATION

• Nombre de présents :

19

Mardi 12 Février 2019

• Quorum :

14

Ordre du jour :

① **Préparation de rentrée : présentation du TRMD : tableau de répartition des moyens disciplinaires : M.MINIER M.VENIANT**

② *Contrats et conventions : Mme DOMENGE M.VENIANT*

③ *Décisions budgétaires modificatives : Mme DOMENGE*

④ *Bilan des voyages à Paris et à Elizondo : Mme DOMENGE*

⑤ *Compte rendu de la commission hygiène et sécurité du 12 déc 2018 : Mme DOMENGE*

⑥ *Compte rendu du CVL du 4 février 2019 : Noham*

⑦ *Point sur la cafétéria : Mme DOMENGE et M.VENIANT*

⑧ *Présentation du PDMIE : Plan de Mobilité Interentreprises du quartier MARRACQ : M.VENIANT*

⑨ *Point sur la restructuration et les chantiers : M.VENIANT*

⑩ **Questions diverses**

Administration

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur-Adjoint	X		
	DOMENGE Pascale	Directrice des services Agent Comptable	X		
	BARBET Danièle	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGÉ Mathieu	Représentant le Conseil Régional		X	
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional			X
	MARTIN-DOLHAGARAY Christine	Représentant la Communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité			X

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	DESCHAMPS Laurent	SNES-FSU	X		
	VENNIN J.François-CASTLE Robert		X		
	ROSSIGNOL Isabelle BOIN Isabelle		X		
	RICCI Lucile ETCHEBERRY Françoise		X		
	JEULT Jean-Michel	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
	LUCU PASCAL		X		
	ETCHEGOIN Joël		X		

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

	GEST Jocelyne SABOURET Jesicca	Liste sans étiquette			X
	LECUNA Eric BEUDIN Lionel		X		
	POZO Pierre		X		

Parents d'Elèves

	AVELLAN Emmanuelle	FCPE			X
	COIFFARD Christophe		X		
	FAUP Pascale		X		
12/02/2019	GELLE Sylvie		X		
12/02/2019	MONTAU Valérie		X		
	ROUX Laurent		X		

Elèves

	GOURGAND Noham	TES3	X		
	PLANTE Maïka	2de10			X
	FOIXET Cilia	1L2	X		
	GARACOTCHE Tabata	TES2		X	
	CASAMAYOU Johanna	TS6			X

Remarques sur le PV du CA du 22 novembre 2018 : aucune

- Nombre de votants : 18
- **voix pour 18 ■■ contre 0 ■■ abstention 0**
- Vote pour l'ordre du jour : Pas de modifications apportées mis à part 2 questions diverses présentées par les parents d'élèves sur le thème du rugby et du planning du bac blanc.
- Une petite information sur le planning de fin d'année sera donnée également ainsi qu'un questionnement par rapport à une évolution du terrain de tennis

*Arrivée de Monsieur POZO

- Nombre de votants : 19
voix pour 19 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

La séance commence avec :

Ordre du jour :

1 Préparation de rentrée : présentation du TRMD : tableau de répartition des moyens disciplinaires : M.MINIER M.VENIANT

Un retour sur la décision relative aux postes spécifiques nationaux est fait à l'occasion de ce conseil d'administration. Le retour de l'institution a été réalisé le 4 déc. Il indique bien la création d'un poste spécifique national CPGE (enseignement en classe CPGE, avec un complément de service en pré bac au lycée Louis de Foix) en STI L4010. Il faut attendre maintenant la nomination de quelqu'un sur ce poste.

La préparation de rentrée est un dossier qui est lancé depuis de nombreuses semaines dans un contexte un peu différent des années précédentes.

La nouveauté majeure correspond à la mise en œuvre de la réforme du lycée avec de nouvelles disciplines et de nouveaux horaires si l'on reste juste sur cette dimension sans aller sur le niveau du pédagogique et les changements de programme.

Le contexte particulier a résidé dans l'annonce de la suppression de postes au niveau national : 2600.

Les conditions de préparation sont différentes aussi pour diverses raisons :

- Attribution cette année d'une enveloppe complémentaire en cours de préparation,
- Deux heures supplémentaires années pourront être imposées à un enseignant contrairement à une seule l'année précédente,
- Modification du volume de l' HSA (heure supplémentaire année) qui passe de 36 HSE (heures supplémentaires effectives) à 30 HSE. Pour le lycée Cassin cela a une incidence par exemple pour le financement des intervenants extérieurs du BTS. Nous avons tous les ans l'équivalent de 500 heures qui sont colorées pour des interventions de professionnels pour coller le plus possible au référentiel de formation. Jusqu'à présent nous colorions 14hsa il va falloir que nous passions à 17h pour retrouver le même volume d'HSE.

Les temps de rencontre et de travail avec les équipes :

- Des conseils d'enseignement le mardi 11 déc
- Une plénière le 19 déc de 11h à 13h
- Un conseil pédagogique le 29 janvier
- Une commission permanente le 4 février

Le bilan est le suivant avec présentation des orientations envisagées pour la rentrée de sept 2019 :

- Sur les enseignements partagés pour certaines spécialités notre entrée pour cette année est de partir du principe d'une répartition par moitié du volume horaire réglementaire.
 - HG, géopolitique et sciences politiques : 4 gr = 16h
 - Humanités, littérature et philosophie : 2gr = 8h
- Pour l'EMC l'horaire réglementaire est de 0.5h.
 - dédoublement en 2^{nde} avec un partage entre le FR et la SES
 - 0.5h pour l'HG en 1er
 - Dédoublement en term avec un partage entre l'HG et la SES.
- L'AP proposition sur les 3 niveaux sachant que nous n'avons eu des heures dans notre dotation que pour le niveau term :
 - 2^{nde} : 1.5h pour chaque division répartie en 0.5h pour le PP, 0.5 pour le FR, 0.5 pour les math. Si le PP est un enseignant de math ou de français cela lui fera un volume de 1h.
 - 1^{ère} : 1h pour chaque division : 0.5 pour le PP et 0.5 pour le Fr en raison de l'épreuve de français en fin d'année. Si le PP est un enseignant de français cela lui fera 1h.
 - Term : les 2h réglementaires : 0.75X 2 pour les PP +0.5 pour une autre discipline
 - L : Philosophie, français, HG
 - ES : HG, SES et math
 - S : math, SVT et SP
- La taille des groupes de langues : 25 élèves en moyenne
- Pour le niveau 2^{nde} choix des mêmes axes que les années précédentes hors des changements dus à la réforme du lycée. L'option SL en 2^{nde} : un seul groupe financé. La proposition est d'arrêter la capacité d'accueil à 24 élèves soit 1 groupe.
- Pour le niveau 1^{er} : projet de non ouverture de la spécialité LLCA en raison de la faiblesse des effectifs et de l'évaluation d'un risque de fragilisation des enseignements optionnels des langues anciennes. Les heures à effectifs réduits pourront être utilisées pour certaines spécialités pour créer des dédoublements.
- Pour le niveau term : reconduction de l'organisation de cette année dans la répartition des heures. Pour les spécialités : 9 groupes

Rappel et présentation des éléments de construction de la rentrée 2019

Retour sur les effectifs prévisionnels :

- 2^{nde} : 480 élèves : 14 divisions (notre capacité d'accueil reste bien de 490 élèves).
- 1^{er} : 406 élèves : 12 divisions (capacité maximum 420 élèves pour ce nombre de divisions).
- Term : 422 élèves : 13 divisions (si nous étions à moins de 420 élèves ce serait une perte d'une division soit 27h en moins dans notre dotation).
 - 89 en L : 2.5 divisions : 2 à 35 et une demi division à 19
 - 111 en ES 3 divisions à 35 et un groupe de 6 élèves couplés avec la demi division de T°L
 - 222 en S 6 divisions à 35 et un groupe de 12.
 - La proposition faite est de reproduire ce que l'on a fait cette année à savoir une classe TL ES et 5 divisions à 35 en S et 2 divisions à moins de 24.

La dotation :

La dotation :

- Elle est de 2102h.
- Comment arrive-t-on à cette enveloppe de 2102h :
 - Les heures attribuées pour le secondaire : 1487.5
 - Les heures attribuées pour le BTS : 243.17
 - Les heures attribuées pour les CPGE : 170.5
 - La marge complémentaire : 40h qui comprend les heures pour les options technologiques de 2^{nde} : 1.5h, un volume de 32h et un bonus lié à notre E/D (nombre d'élèves par divisions) en 1^{er} qui est supérieur à 33 élèves ce qui nous permet d'avoir un abondement de notre dotation de 6.5h.
 - Les pondérations du secondaire : 74h (sous estimé par rapport à la consommation réelle qui était plus proche des 78h les années précédentes).
 - Une dotation complémentaire de 12h en plus après le dialogue de gestion du 23 janvier.

Point sur le sondage pour les spécialités de première :

Présentation du résultat du sondage et l'incidence sur le nombre de groupes. Notre volonté serait d'arriver à définir un effectif maximum par spécialité, effectif qui serait communiqué aux familles.

Le choix de l'établissement est de prévoir 40 groupes de spécialités même si uniquement 36 groupes sont financés.

Dans l'organisation fine le projet serait de transformer l'AP en AI au moins en mathématiques. Ce point devra être débattu en conseil pédagogique afin d'établir le cadre de fonctionnement.

Le principe d'afficher pas de PC sans math au niveau du choix des spécialités s'impose de plus en plus à nous comme une évidence.

Un travail est conduit actuellement pour définir un cahier des charges pour définir les possibles pour certains parcours spécifiques. Il sera présenté si tout va bien au prochain conseil d'administration.

A ce jour, sur les 10 spécialités qui peuvent être faites à Cassin, seules 9 seront proposées à la prochaine rentrée. La spécialité LLCA ne sera pas proposée faute de candidats.

- Commentaire du tableau général de répartition des heures par discipline

Question des parents d'élèves : en ce qui concerne la musique on ne voit pas de dotation horaire pour la musique en terminale.

Réponse : il n'y a pas de changement par rapport aux autres années. Les classes de première et terminales sont regroupées. Comme il y a très peu d'élèves, c'est le seul moyen de maintenir cet enseignement. C'est ni mieux ni moins bien que les autres années.

Les professeurs et l'association de parents d'élèves ont demandés une interruption de séance pour concertation avant vote.

Une motion des personnels d'Education et d'enseignement élu au CA de Cassin a été déposée. (Voir PJ)

Une motion des parents FCPE du Lycée Cassin a été déposée (voir PJ)

Avis sur la suppression de deux postes : un en anglais et un en espagnol

Nombre de votants : 19

voix pour 3 - contre 16 - abstention 0

2 Contrats et conventions : Mme DOMENGE M.VENIANT

Convention IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers): accueil élève infirmier du 29 avril au 19 mai.

- Nombre de votants 19
- Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- PEP64/SESSAD : Mise en place d'une convention pour la mise en œuvre du PPS des élèves dont le SESSAD assure l'accompagnement qui sont scolarisés dans l'établissement.
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Installations sportives municipales : Convention de mise à disposition des installations sportives municipales pour l'année scolaire 2018-2019 (convention reçue le 03 décembre 2018).
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Véhicule Peugeot 308 : Avenant au contrat (FREE2MOVE LEASE) permettant la prolongation de la location du véhicule 308 Peugeot d'une durée de 1 an à compter du 01/03/2019.
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Véhicule BOXER : Avenant au contrat (FREE2MOVE LEASE) permettant la prolongation de la location du véhicule Peugeot BOXER d'une durée de 1 an à compter du 11/06/2019.
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Rugby Olympique de Pantin : Convention d'hébergement occupation temporaire des locaux du 30/06/2019 au 03/07/2019. Accueil à l'internat et à la demi-pension de 32 personnes.
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Électricité/gaz : Marché 2020-2022 - Adhésion à la convention/ fiche de candidature Électricité / fiche de candidature Gaz naturel / Autorisation de communication des données. Prise d'effet du nouveau marché au 1er août 2019.
 - Nombre de votants 19

- Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Planning familial : accueil d'une formation de self défense pour un public féminin au sein du gymnase du lycée le mardi 5 et 12 mars de 19h à 20h30. Cette intervention sera ouverte aux élèves internes (filles) du lycée. Seulement aux internes compte tenu de l'horaire. En fonction du déroulement de cette première intervention, on pourra envisager d'ouvrir l'accès à toutes les élèves l'année suivante.
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE
- Convention d'occupation précaire : hébergement du 17 déc 2018 au 10 juillet 2019 de la CPE du collège du Boucau suite à un sinistre dans son logement.
 - Nombre de votants 19
 - Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE

3 *Décisions budgétaires modificatives : Mme DOMENGE*

Nombre de votants 19
 Contre : abstention : Pour : 19 UNANIMITE

4 *Bilan des voyages à Paris et à Elizondo : Mme DOMENGE*

Un bilan financier a été réalisé par Mme DOMENGE. Les coûts réels sont légèrement inférieurs aux prévisions, les familles seront donc remboursées du trop payé.

5 *Compte rendu de la commission hygiène et sécurité du 12 déc 2018 : Mme DOMENGE*

Présentation du tableau de synthèse (voir pièce jointe)

6 *Compte rendu du CVL du 4 février 2019 : Noham*

- Un point sur la préparation de rentrée → Vente des sweats difficile – intensifier la communication
- Un point sur la journée des terminales → Déguisement des terminales pour la journée du 7 mars agréé par l'établissement avec certaines conditions devant être respectées par les élèves
- → Petit déjeuner du vendredi 8 mars refusé par l'établissement
- Projet aide aux migrants : Collecte de vêtements peu productive à la date fixée d'où la nécessité d'améliorer la communication.
- Le projet de vente de roses pour la St Valentin est repoussé à l'année prochaine.

7 *Point sur la cafétéria : Mme DOMENGE et M. VENIANT*

Suite à la réunion du mardi 13 nov 2018, des actions ont été réalisées par l'établissement pour faire suite aux engagements pris en lien avec cette question de la poursuite du fonctionnement de la cafétéria dans les conditions actuelles.

Même si l'équipe de direction a bien évalué la convivialité existante dans ce lieu, la nécessité de conserver l'ambiance qui y règne, la situation atypique dans son montage technique ne pourra plus être reconduite dans le futur.

Face à ce constat, des propositions ont émergé :

- Solliciter la région pour une prise en charge d'un agent qui aurait cette fonction là : refus ;

Réponse de M.WALLEZ : S'agissant de votre questionnement autour de la cafétéria, je vous confirme que peu de lycées publics disposent d'une telle structure à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Votre cafétéria fonctionnant avec un emploi de droit privé pour proposer du snacking quotidien, la Région n'interviendra pas dans son organisation : tant en terme de fonctionnement, de moyens humains que d'équipements.

Cette structure est placée sous la responsabilité du Chef d'établissement. Aussi, c'est à ce dernier d'en établir les règles de fonctionnement et d'en stopper l'activité s'il le souhaite, en accord avec le Conseil d'administration de l'établissement.

Action : Regarder avec la coopérative pour voir si possibilité de garder le snacking ou autre solution à étudier.

Forte volonté de tous de garder ce lieu convivial et apprécié

→ quid d'en faire un lieu de vie sans snacking....

→ salle de restauration pour les enseignants afin qu'ils soient plus calme et ainsi libérer de la place pour les élèves.

8 *Présentation du PDMIE : Plan de Mobilité Interentreprises du quartier MARRACQ : M.VENIANT*

Nous avons déjà participé à des réunions sur cette thématique en 2015-2016. Un questionnaire avait été diffusé à l'ensemble des personnels. La communauté d'agglomération pays basque a repris le dossier ces derniers temps.

Le lycée a reparticipé dernièrement à une réunion sur ce thème le 18 janvier 2019.

4 structures sont présentes pour le moment :

- 3 établissements scolaires :

- Le collège Marracq
- Le lycée Largenté
- Le lycée Cassin

- La clinique DELAY.

- Projet d'intégrer ultérieurement la gendarmerie et l'hôpital.

L'objectif est d'intégrer le maximum de personnels pour augmenter les possibles d'un vivier dans lequel des organisations pourraient être mises en place.

Une structure extérieure a été sollicitée par la communauté d'agglomération pour travailler ce dossier. C'est une structure qui vient de Toulouse qui s'appelle Iter.

L'objectif majeur est le suivant :

Ce PDMIE vise à optimiser les déplacements liés aux activités des établissements et à en réduire l'impact, en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche à pied, le vélo et plus largement la nouvelle glisse urbaine, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres et à réduire l'impact de la mobilité, le cas échéant.

Le projet de plan interétablissement signifie donc la formulation d'enjeux communs sur le quartier et la recherche de solutions communes voire mutualisées.

Le relevé de décision est le suivant :

le calendrier prévisionnel

• Diagnostic

· Entretien avec chacun des 4 référents des établissements (+personnes invitées si souhaité par ceux-ci) : le mercredi 27 mars :

· Entretien Syndicat + ville de Bayonne : jeudi 28 mars matin, 10h30/12h00

· Atelier « comportement de mobilité » (CSE clinique/ service DD, CA établissements scolaires) : le 11 avril à 14h00

· Comité technique soit en visio conférence soit en présentiel , le 02 mai (14h00-16h00)

· Comité de pilotage : 03 mai de 10h00 à 12h00 (idem réunion de démarrage + élargi au CHU, gendarmerie par exemple ?)

• Plan d'actions

· Atelier « définition des mesures du plan » (CSE, service DD, CHS/ CA établissements scolaires) : le jeudi 23 mai 13h45 à 15h45

- Comité technique soit en visio conférence soit en présentiel, le 18 juin (15h00-17h00)
- Comité de pilotage : 19 juin de 13h45 à 15h45.

Transmission de fichiers adresses anonymisés des élèves et des personnels pour réaliser une cartographie pour le 12 février.

Pour aller plus loin dans la réalisation du diagnostic, un nouveau questionnaire est prévu à destination de la communauté éducative. Il sera à réaliser en ligne.

Tout ce travail doit permettre l'élaboration d'un plan d'actions.

9 Point sur la restructuration et les chantiers : M.VENIANT

- La restructuration :
 - o la phase 2 se poursuit correctement dans l'ensemble. Le planning prévoit une livraison le vendredi 5 avril ce qui sous entend une prise de possession de l'aile ouest du bât B à partir du lundi 8 avril. Nous aurons 3 semaines pour préparer le déménagement d'une partie des algécos et de l'aile Est du bât B et l'emménagement de l'aile ouest du bât B.
 - o La numérotation est la même que la précédente à savoir que la centaine marque l'étage et que le chiffre le plus bas est à l'ouest.
 - o Les nouveaux emplois du temps seront transmis la semaine avant les vacances de printemps. Le principe pour cette période de l'année sera juste de faire un transfert de salles à salles. La préparation de la prochaine année scolaire impliquera une autre réflexion qui sera conduite ultérieurement.
 - o Nous conduisons en parallèle le dossier aussi équipement en mobilier en matériel pédagogique et en informatique.
 - o La zone chantier de la phase 3 n'est pas encore totalement arrêtée. Nous avons déjà formulé un certain nombre de demandes. La complexité de cette phase réside dans le principe que les entreprises doivent intervenir au cœur de l'établissement. Il faut baliser un espace d'accès.
- Le ravalement du bât F : une bonne surprise ce dossier a été relancé plus rapidement que prévu. L'entreprise de peinture est sur site (phase de préparation du chantier). Fin du chantier fin juin.
- Le cyclorama du BTS : le dossier suit son cours
- Economie d'énergie : l'appel d'offre a été infructueux, il est relancé. Il est complexe car il associe 3 établissements.
- Réalisation de travaux au niveau de la demi-pension sur les prochaines vacances pour l'implantation de la nouvelle sauteuse.
- Façade nord du bât D : prise en compte du jaunissement excessif de la façade. Un traitement est prévu
- Elagage de certains arbres : début des vacances de fev.

10 Questions diverses

Le planning de fin d'année

- Fin des cours de term le mardi 11 juin à 18h (souci avec le lundi 10 juin qui est le lundi de pentecôte) difficile d'officialiser un arrêt des cours le vendredi 7 juin (certains chercheront encore à arrêter avant)
- Fin des cours de 1^{er} et de 2nde : le mercredi 12 juin à 13h

Projet de transformation éventuellement du dernier terrain de tennis en synthétique. C'est un projet qui est à l'étude. Un devis a été demandé.

Questions diverses des parents d'élèves.

Suppression du Bac Blanc : trop de formations pour les enseignants suite à la réforme et de jours perdus avec les manifestations ne permettant pas son maintien.

Ce choix a été fait en concertation avec les équipes enseignantes.

Pb internat – Pole rugby et l'irruption au 3^{ème} étage de l'internat. Des sanctions ont été prises et l'évaluation des dégâts réalisée. La charge des réparations sera impactée aux familles des élèves qui se sont mis à la faute.

La date du prochain conseil d'administration est fixée au lundi 8 avril. Il sera consacré essentiellement au compte financier.

Levée de séance

Les Secrétaires de Séance

Le Proviseur,

Jean-Régis VENIANT

Madame GELLE

Madame MONTAU